OPTION B :
ÉNERGIE THERMIQUE
Technicien en Énergies Renouvelables

SAINT JOSEPH
LYCÉE PROFESSIONNEL
ASSOMPTION
LYON

Adresse :
327 Rue Garibaldi - Lyon 7ème

Téléphone :
04 78 72 21 72

Mail :
lppstjoseph@assomption-garibaldi.org

www.lycee-st-joseph.assomption-garibaldi.org

DIXIT-L'AGENCE

SAINT JOSEPH
LYCÉE PROFESSIONNEL
ASSOMPTION
LYON

Mention Complémentaire
en 1 an

OPTION B :
ÉNERGIE THERMIQUE
Technicien en Énergies Renouvelables

LE MÉTIER

Le titulaire de ce diplôme est un électricien ou un climaticien spécialisé dans la mise en œuvre d'équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables et permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.

Les énergies renouvelables principalement concernées sont : le solaire thermique, la biomasse (notamment le bois énergie), le transfert d'énergie.

Le titulaire de cette MC intervient dans l'installation, la mise en service et la maintenance d'équipements et/ou installations. Les connaissances acquises au cours de la formation lui permettent d'identifier les besoins des clients, de vérifier les faisabilités d'installations pré dimensionnées par des bureaux d'études, de répartir les activités au sein d'une petite équipe et d'assurer l'interface avec les autres corps d'état.

Les enseignements suivis lui donnent les capacités pour installer des équipements, raccorder des installations à des réseaux, faire des réglages, mettre en service des installations, présenter le fonctionnement et l'utilisation des installations aux clients, assurer la maintenance préventive et corrective des installations.

Le permis B est souhaitable

CONDITIONS D'ENTRÉE

Après un Baccalauréat ou un BP Monteur en Installations du Génie Climatique et Sanitaire

LA FORMATION

- **Durée :**
  1 an
- **Période de formation en entreprise :**
  16 semaines

Diplôme national qui donne à son titulaire une qualification spécialisée. La formation est accessible à des candidats déjà titulaires d'un BAC professionnel de la spécialité.

Les énergies renouvelables :
principalement concernées sont : le solaire thermique, la biomasse (notamment le bois énergie), le transfert d'énergie...

AVENIR PROFESSIONEL

Le diplômé peut être employé par des entreprises du domaine du génie électrique, du génie climatique... Il occupe des postes d'installateur, de monteur, de climaticien, de chauffagiste, d'électricien, d'énergéticien. Son degré d'autonomie peut être différent selon la taille, l'organisation des entreprises, la nature et la complexité des équipements installés.